



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le

Nombre de conseillers :

ID : 033-213302615-20260421-2026\_04\_01-DE



En l'exercice : ..... 15  
Présents : ..... 14  
Votants : ..... 14  
Absents : -excusée : 1  
Procurations : ..... 1

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-04-01

### Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2025

L'an deux mille VINGT SIX, le 20 avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 14 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur GATINEL Didier, Maire.

**Présents** : M. GATINEL Didier, M. MESSAHEL Maurice, Mme FORESTIER Nathalie, M. LAGARDE Dominique, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme DELFOUR LACOMBE Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, Mme MASIN Claudie, M. ROCHER Dominique, M. DELAIRE Claude, Mme SABACA Emmanuelle, Monsieur DEFFIEUX Marc Mme FLEURY Aurore, M. BIBENS Sylvain

### Absent :

**Absente excusée** : Mme PARET Aurélie

### Exclus :

**Procuration** : Mme PARET Aurélie à Mme MASIN Claudie

**Secrétaire de séance** : Mme FORESTIER Nathalie

**POUR : 14**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

Monsieur le Maire explique que le Compte Financier Unique se substitue désormais au Compte Administratif produit par l'ordonnateur (mairie) et au Compte de Gestion produit par le comptable public (trésorerie).

Le Conseil Municipal examine le CFU 2025 qui s'établit ainsi :

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	371 009,00	1 259 097,63	1 630 107,53
	Recettes réalisées (1)	B	136 428,10	1 185 360,70	1 321 788,60
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 911 894,45	1 682 546,96	3 594 411,41
	Dépenses réalisées (1)	E	698 091,12	1 343 454,69	2 041 546,01
	Restes à réaliser	F	70 795,84	0,00	70 795,84
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-561 663,02	-158 094,19	-719 757,21
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 540 854,55	423 449,33	1 964 303,88
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G + H	979 191,53	265 355,14	1 244 546,67
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-70 795,84	0,00	-70 795,84
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	908 395,69	265 355,14	1 173 750,83



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le

Nombre de conseillers :  
ID : 033-213302615-20260421-2026\_04\_01-DE

S<sup>2</sup>LOW

En exercice : ..... 15  
Présents : ..... 14  
Votants : ..... 14  
Absents : -excusée : 1  
Procurations : ..... 1

Monsieur le Maire se retire et le vote du CFU se déroule sous la Présidence de Monsieur MESSAHEL

Maurice, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025

A Lussac, le 20/04/2026

Le Maire,

Didier GATINEL